



CHARTRE DU BÉNÉVOLAT ET CONVENTION D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

VOUS AVEZ CHOISI DE VOUS ENGAGER
BÉNÉVOLEMENT AVEC LE GERES !

Depuis 1976, notre association agit à l'international pour l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres, contre la précarité énergétique et contre les changements climatiques et leurs conséquences sur l'environnement. Nous cherchons collectivement à favoriser l'accès du plus grand nombre à des services énergétiques durables tout en réduisant l'empreinte écologique des plus privilégiés.

Vous avez aujourd'hui décidé de vous engager pour notre cause, la Solidarité climatique : grâce à votre engagement, vous renforcez notre structure et, par la même occasion, accentuez l'impact de nos projets en faveur du climat et de la solidarité. Ce document fixe les principes réciproques du bénévolat avec notre association, dont vous faites désormais partie intégrante.





VOTRE MISSION, SI VOUS L'ACCEPTEZ

- **Réaliser une action qui va aider le Geres** à se développer, notamment en matière de recherche et collecte de fonds, de notoriété, d'engagement citoyen ou toute autre action contribuant à la mise en oeuvre de son projet associatif, son rayonnement, ses actions, et les causes qu'elle défend auprès des différents publics.
- **Votre engagement se fait, in fine, au service de la cause que nous défendons et par conséquent pour les personnes visées par nos actions.**
- Vous pouvez **vous investir en fonction de vos compétences** ou talents, de manière régulière ou ponctuelle et selon vos disponibilités personnelles.
- **Votre engagement est gratuit**, vous agissez de manière désintéressée, sans chercher à en tirer quelconque bénéfice ou prétendre à quelque rémunération, indemnité ou avantage, et sans conflits d'intérêt (opposition manifeste entre vos intérêts personnels ou professionnels et les intérêts de l'association).
- **Votre engagement est libre et volontaire**, ce n'est pas un travail ! Vous êtes libre de choisir vos missions, d'en changer, d'en proposer, d'en inventer, tant qu'elles correspondent à nos besoins, d'y mettre fin ou de les mettre en pause, à tout moment et sans limite dans le temps, sans que cela n'ait d'influence sur votre statut de bénévole, vos droits, et notre considération à votre égard.

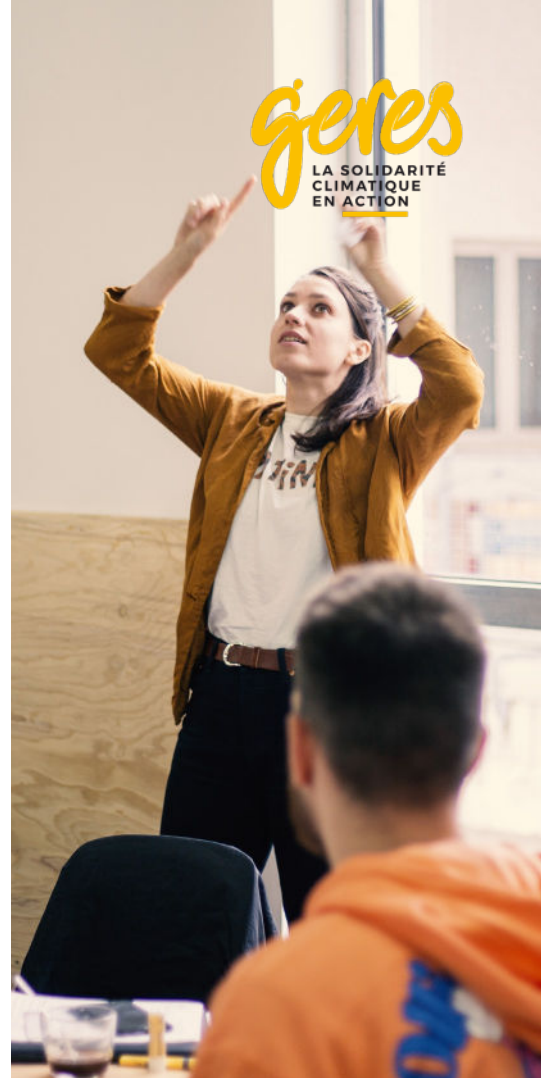


NOS ENGAGEMENTS

- Vous **informer** sur les finalités de l'association, son projet associatif, ses objectifs principaux, son fonctionnement, les projets susceptibles de vous intéresser, et évidemment des actions possibles pour vous selon vos compétences et disponibilités, par les canaux de communication de votre choix et en fonction du rythme souhaité.
- Vous **former** puis vous **confier des activités en phase avec votre profil** (compétences acquises ou en cours d'acquisition, motivation, disponibilités), mettre à votre disposition des outils, contenus, matériels nécessaires à la réalisation de votre action, vous écouter et vous accompagner dans votre mission, accueillir vos idées et initiatives, entendre vos difficultés et chercher à les résoudre.
- Vous **intégrer** à nos événements, rencontres et activités mixtes entre salarié-es et bénévoles quand la situation le permet.
- Vous **rembourser** lorsque vous engagez des frais pour la réalisation de vos actions bénévoles, sur justificatifs et à condition que ces dépenses aient été préalablement validées par l'association, vous **couvrir par notre assurance responsabilité civile**.
- Vous donner les moyens de **justifier et valoriser votre expérience bénévole** (attestations, témoignages, aide dans vos démarches).
- Vous **informer sans délai et sans détours** si nous considérons que vous ne pouvez pas ou plus réaliser une mission (l'association est seule décisionnaire quant aux missions qui vous sont confiées et peut, à tout moment, y mettre un terme).

VOS ENGAGEMENTS

- **Faire valider par l'association toute action avant de l'initier.**
- **Respecter** nos statuts, notre règlement intérieur, la présente convention, et plus généralement les valeurs de l'association et son manifeste.
- Ne vous mettre en aucun cas en danger ou en difficultés, **veiller à respecter votre santé mentale et physique**, et à ne pas dépasser vos propres ressources.
- **Communiquer** en interne le plus régulièrement possible **sur les actions que vous réalisez et les résultats de ces actions**, et autoriser le Geres à communiquer à leur sujet, en interne et en externe.
- **Garantir la confidentialité** la plus stricte des informations qui vous sont confiées dans le cadre de votre mission et spécifiquement les informations concernant des personnes. Restituer tout document ou matériel appartenant à l'association après la fin de votre mission ou de votre période d'engagement.
- **Demander à être formé-e** si les missions que vous souhaitez réaliser le nécessitent, suivre ces formations et ne pas vous engager dans des missions pour lesquelles vous n'êtes ni formé-e ni accompagné-e par une personne plus expérimentée.
- **Ne pas vous revendiquer du Geres** ou autres noms associés lorsque vous prenez la parole publiquement, sauf si vous y êtes spécifiquement autorisé-e, et dans tous les cas, jamais à des fins commerciales ou politiques, y compris sur les réseaux sociaux.
- **Adopter une attitude coopérative**, non compétitive, avec les autres membres bénévoles ou salarié-es du Geres : chercher à favoriser le partage, les échanges, contribuer à la progression des autres, tout faire pour favoriser un climat convivial et nous informer sans délai en cas de difficultés rencontrées dans le cadre de vos missions ou dans la relation avec les autres.
- **Devenir membre en souscrivant chaque année une adhésion** à l'association, répondre aux invitations à **participer aux assemblées générales** de l'association, soit en étant présent-e, soit en transmettant un pouvoir pour les votes.



J'Y SUIS, GERES !

C'EST PARTI, JE M'ENGAGE EN TANT QUE BÉNÉVOLE AVEC LE GERES !

Merci de remplir toutes les informations suivantes :

Geres - 2, cours Foch - 13400 Aubagne - France
Tél. +33 4 42 18 55 88
www.geres.eu
contact@geres.eu
Association Loi 1901 à but non lucratif
SIRET 314 152 836 00032

LE / LA BÉNÉVOLE

Nom : Prénom :

Email : Téléphone :

- ☐ Je m'engage bénévolement avec le Geres, et donc à respecter la présente convention et l'ensemble de ses termes.
- ☐ J'accepte de recevoir la newsletter d'informations du Geres.
- ☐ J'autorise le Geres à faire usage gracieusement de mon image, voix, propos ou créations, pour les besoins exclusifs de sa communication interne et externe et j'autorise le Geres à m'identifier nominativement ou via mon nom d'utilisateur-trices, sur les différents réseaux sociaux où je suis présent-e.

Fait à : (ville)

Le : (date du jour) Signature :

Si tu es mineur-e, ton ou ta représentant-e légal-e :

Nom et prénom :

Statut légal : Signature :

LE GERES

Nom : Prénom :

Qualité : Signature :

RÈGLEMENT GÉNÉRAL EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES : Les données personnelles collectées par le GERES dans le cadre de votre engagement et pendant toute la durée de celui-ci sont destinées exclusivement à la gestion et au suivi administratif (liste des bénévoles, annuaire et organigramme interne, réalisation de statistiques pour notre rapport d'activités, gestion des frais de déplacements et de missions, animation et envoi d'informations vous concernant ou concernant le GERES, gestion des annuaires informatiques permettant de définir les autorisations d'accès aux applications et aux réseaux, mise en œuvre de dispositifs destinés à assurer la sécurité et le bon fonctionnement des applications informatiques et des réseaux, gestion de la messagerie électronique professionnelle, l'intranet... L'organisation des missions et activités : gestion des agendas, gestion des tâches, gestion du planning, suivi de l'évolution de votre engagement et des formations effectuées. Vos informations peuvent être transmises selon les cas : aux organismes publics dans le cadre de nos obligations légales, ou de demandes de financement ; à nos sous-traitants techniques et informatiques ; à nos sous-traitants en matière de formation ; à nos partenaires (banques, assurances ou autres). Les données vous concernant ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Elles sont conservées par nos soins pendant la durée de votre engagement et/ou pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif du traitement et supprimées ou archivées pour la durée nécessaire à l'exécution de nos obligations légales et contractuelles. Le responsable de traitement est le/la Président-e du Geres et, par délégation, le/la délégué-e général.e. Le/la Délégué-e à la protection des données personnelles peut être contactée à l'adresse suivante : contact@geres.eu. Conformément aux dispositions légales en vigueur (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de vérification, de rectification, de limitation, de suppression et d'opposition aux données qui vous concernent ; par mail à l'adresse contact@geres.eu ou par courrier à : Geres, 2 cours Foch, 13400 Aubagne. Vous disposez également, en cas de problème, du droit de vous adresser directement à l'autorité nationale de contrôle, à savoir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).